Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 50 (1912)

Heft: 48

Artikel: Les distractions du chalet : [suite] : pilevuit

Autor: S.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour six mois ou l'année, dès le 1er janvier 1913, recevra gratuitement:

1º le Conteur Vaudois jusqu'à fin 1912,

2º un volume des **Causeries du Conteur Vaudois** (choix de morceaux français et patois, avec illustrations).

Sommaire du N° du 30 novembre 1912: Les fin). — Enfin seul. Science et paternité. Progrès forcé (boutades). — Ah! la belle Escalade! — Dans le monde (Ernest Legouvé). — La grossa Julie et sa tsetta (S. G.). — On demande (boutade). — Ménage moderne. — En avant! — Les archers de Lausanne. — Souper à la vapeur. — Le féminisme de nos grand' mères. — Un centenaire. — Les maris. Entre photographes amateurs (boutades). — Une façon de réussir. — Le triomphe de la vérité (boutade).

LES DISTRACTIONS DU CHALET.

III

PILEVUIT.

Ly avait, à l'alpage voisin du nôtre, une famille avec laquelle nous vivions sur un pied d'étroite amitié; nous nous rendions de fréquents services. Nos voisins avaient, en plus de nous, un chalet de rechange, où ils faisaient pâturer.leur bétail, alternativement, de quinzaine en quinzaine, de façon que leurs vaches, pendant qu'elles broutaient l'herbe d'un chalet, laissaient recroître celle de l'autre; ils n'avaient que deux domestiques, la famille suffisant pour le restant de la besogne. L'un de leurs armaillis, homme âgé, était d'une naïveté qui n'avait pas tardé à le rendre le jouet de ses camarades plus jeunes. J'allais quelquefois en visite chez eux, auprès d'un des leurs qui, comme moi, faisait le métier de bovairon. Nous faisions maintes espiègleries au vieux Pilevuit (c'était le nom du vieil armailli). Un jour, au chalet de rechange, pendant que tous, sauf mon ami, faisaient un bout de sieste, je me mis à graver, au moyen de mon couteau, dans le cadre en bois de la fenêtre, ces mots, aussi bien que je le pus: «M... pour Pilevi». Puis nous allâmes, les deux gamins, faire un tour, avant de rentrer chez nous. Mais Pilevuit, pendant que je faisais mon bel échantillon de gravure sur bois, n'avait dormi que d'un œil; il ne manqua pas de se rendre compte de ce que je ne pouvais, hélas! plus effacer. De là, grande colère: « Faut don qu'on vîlhio que ne fâ rin dè mau à nion sè vayé insurtâ per on tsancro dè raffî! Et l'avai ancoi cin gravâ din lo boû! Attin pîrè!»

Tout cela eut pour résultat que, pendant le reste de l'été, je dus presque complètement supprimer mes visites. Mon voisin venait me voir plus souvent et me racontaît ce qui se passait chez eux. Un jour, il me dit que Pilevuit joignait la croyance aux revenants à ses autres singularités, et que ses frères avaient fait mouvoir, pendant la nuit, tout un système de ficelles endiablées qui non seulement avaient troublé le sommeil du pauvre vieux, mais l'avaient mis encore dans un pénible état d'esprit. Une nuit, entre autres, l'un de ses frères feignit de se fâcher, de chamailler et de jurer après les sorciers et les revenants qui empêchaient les honnêtes gens de dormir. Sur quoi Pilevuit, effrayé, lui avait dit: « Ah, malereux! Chtê pliai, Féderi, ne djura pas! Te ne sa pâ cein que porrai no z'arrevâ, se l'esprit sè fotai in colère. Por mè, lo vu prindrè pè la douceu; l'ai vu derè: « Lo bon Dieu té mettè à ton repoû. Crai-mè pîrè, cin vaut mî. »

Ce qui eût encore mieux valu, à mon avis, c'eût été de laisser Pilevuit tranquillement se reposer la nuit. Les idées superstitieuses sont d'autant plus tenaces que celui qui les a est plus ignorant et cherche moins à se rendre compte des choses. Aujourd'hui, on ne trouverait plus de Jacob, de Moraine et de Pilevuit, tant le surnaturel de toute espèce est sujet à caution. Les esprits n'ont plus d'autre pouvoir que celui d'amuser messieurs les spirites et autres qui s'ingénient à prouver, indiscutablement, que l'esprit existe sans corps. Alors fruitiers et armailis ne pourront plus s'en faire des gorges chaudes. Mais, c'est singulier, ce temps paraît plutôt s'éloigner que se rapprocher. S. G.

Enfin seul! — Un malheureux, marié à une Xantippe, se sentant près de sa fin, écrivait son testament. Le dernier article avait cette teneur:

« ... Enfin, j'exprime le désir d'être enterré au cimetière du côté de vent, si ma femme doit être enterrée du côté de bise, et vice versa. »

Science et paternité. — Le grand savant X. est plongé dans une étude ardue, quand survient, l'air souriant, la sage-femme:

— Monsieur le professeur, j'ai le plaisir de vous annoncer la venue d'un garçon superbe...

— Oh! ces sempiternels opportuns!... Mais allez donc l'annoncer à madame, elle doit être à la maison!

Progrès forcé. — On parlait d'une ville dont les habitants n'ont pas une réputation d'honnêteté absolument intacte.

 Il y a cependant un certain progrès, maintenant, dit une personne.

— Hum!... hum!... Ce n'est pas qu'il y ait moins de... voleurs qu'avant; seulement, à présent, il n'y a plus rien à prendre.

AH! LA BELLE ESCALADE!

os bons amis, les Genevois, vont célébrer, la semaine prochaine, l'*Escalade*, par les réjouissances traditionnelles. Ils chanteront, en dépouillant la marmite de la mère Royaume, le « Cé que l'aino », et la bonne vieille « Chanson de l'Escalade », qu'en dehors de Genève tout le monde connaît, soi disant, mais

que personne ne sait. Pour ceux qui la voudraient apprendre, voici cette chanson; elle se chante sur l'air de la « Carmagnole ».

Ť

Allons, citoyens, de grand cœur, (bis)
Réveillons ici votre ardeur (bis)
Pour chanter les exploits
Des vaillants Genevois.
Du temps de l'Escalade,
Savoyard, Savoyard,
Du temps de l'Escalade,
Savoyard, gard, gard.

II

Ce fut l'an mil six cent et deux (bis)
Qu'on vit ces Savoyards furieux (bis)
Dans l'ombre de la nuit,
Violer notre réduit.
Ah! la belle Escalade, etc.

III

Les plus hardis, au pied du mur, (bis)
Croyaient déjà que, d'un pied sûr, (bis)
Ils pouvaient tout tenter;
Mais, en voulant monter,
Ah! la belle Escalade, etc.

Le Ciel, qui veillait sur l'Etat, (bis)
Permit que d'un brave soldat (bis)
Un canon ajusté
Les fit tous culbuter.
Ah! la belle Escalade, etc.
V

IV

Le pétardier, un peu après, (bis) Voulant s'avancer de trop près, (bis) La coulisse, dit-on, L'envoya chez Caron. Ah! la belle Escalade, etc.

VI

Une vieille, au poing vigoureux, (bis)
Prit sa marmite sur le feu, (bis)
Sans attendre plus tard
Coiffa un Savoyard.
Ah! la belle Escalade, etc.
VII

Un jésuite très furieux (bis)
Exhortait les moins valeureux (bis)
Avec des passeports
A passer chez les morts.
Ah! la belle Escalade, etc.
VIII

1.'alarme enfin se répandit, (bis)
Chacun d'un saut quitta son lit, (bis)
Et, lorsqu'ils combattaient,
Sans culotte ils étaient.
Ah! la belle Escalade, etc.
IX

Pendant un bruit si étonnant (bis)
Bèze dormait profondément; (bis)
Quand le jour fut venu
Il les vit tous pendus.
Ah! la belle escalade, etc.

X
Nous, qui chantons d'un cœur joyeux (bis)
La gloire de nos chers aïeux, (bis)
Cherchons à notre tour,
D'imiter leur amour.
Ah! la belle Escalade,
Genevois, Genevois,
Ah! la belle Escalade,
Genevois, cette fois!